

Les Échos d'Yvetot

Yvetot.fr



Agenda Yvetot



Votre bulletin municipal d'informations

N°39 - Mai 2018





« L'histoire enseigne aux hommes la difficulté des grandes tâches et la lenteur des accomplissements, mais elle justifie l'invincible espoir. »

*« Chère Yvetotaise, cher Yvetotais,
L'été arrive !*

C'est le moment de profiter des beaux jours, de vous promener dans notre ville, de vous distraire, de constater sa transformation et l'évolution des travaux en cours.

Ce numéro des « Echos » est plus particulièrement consacré à la culture, aux sports, et à la jeunesse.

Après avoir reçu des artistes de renom comme Thomas DUTRONC, AMIR ou encore Cock ROBIN, l'espace culturel des Vikings se prépare à accueillir Yves JAMAÏT, puis Nolwenn LEROY. Ces temps forts ne doivent pas faire oublier les nombreuses propositions culturelles de la programmation des Vikings : artistes en résidence, spectacles pour jeunes, Opéra de Rouen et bientôt, nous l'espérons, concert du Palais Royal de Paris.

Récemment, notre Maison de quartier s'est adressée plus particulièrement aux jeunes, à l'occasion du premier « YVETOT COSGAMES SHOW », et poursuivra ses actions en faveur des adolescents pendant tout l'été.

L'accueil de loisirs de la Ville mettra en place, en juillet et en août, des séjours et des activités en camps, ou en centre de vacances à Houlgate.

Ne manquez pas, le 13 juillet prochain, les Lumières au Fay. Le mapping sur la façade du Manoir sera consacré, cette année, à « YVETOT, AVANT ET APRES LA GUERRE » et sera suivi du traditionnel feu d'artifice. Entre-temps, le parc du Manoir aura été électrifié.

Mais l'été est aussi le temps des travaux. Comme chaque année, ils seront nombreux : réfection de la rue Thiers, reconstruction des ateliers municipaux, travaux sur le pôle de santé de territoire et zone de la Plaine, parvis de la gare...

La Ville s'embellit. Elle s'embellit grâce à vous tous. Que toutes celles et ceux qui font preuve d'une exigence citoyenne soient remerciés.

Les « 3 fleurs » obtenues, témoignent d'un cadre de vie toujours plus agréable et attractif.

Une forte dynamique est enclenchée sur notre territoire. Elle souligne ainsi le sens de notre action pour le bien-être et le bien-vivre ENSEMBLE de toutes et tous, chères Yvetotaises, chers Yvetotais!

Très chaleureusement, »

Emile CANU, Maire d'Yvetot

SOMMAIRE

Vie locale	p 3
Finances	p 4 et 5
Développement durable	p 6 et 7
CCAS	p 8 et 9
Maison de quartier ...	p 10 et 11
Jeunesse	p 12 et 13
Education / Enseignement	p 14 et 15
Sports	p 16 et 17
Retour sur la saison culturelle	p 18
Agenda culturel	p 19
Vos Rendez-vous	p 20 et 21
Informations civiques	p 22
Tribune politique	p 23
Agenda	p 24

**En cas d'incident
constaté
sur la voie publique,
merci de contacter
le 02 32 70 44 70**

Les Echos d'Yvetot - Mairie d'Yvetot - Place de l'Hôtel de Ville - BP 219 - 76196 Yvetot Cedex
Tél : 02 32 70 44 70 / Fax : 02 32 70 44 71

Courriel : mairie@yvetot.fr / Site Internet : www.yvetot.fr

Directeur de la publication : Emile CANU. Rédacteur en chef : Comité de Rédaction

Photos / Rédaction / Mise en page : S. Miller / G. Levasseur

Impression : Corlet Imprimeur - ZI rue Maximilien Vox - BP 86 - Condé-sur-Noireau - 14110 Condé-en-Normandie

Tirage 6 800 exemplaires - Distribution par le groupe Médiapost

Des remarques ou des suggestions ? Ecrivez à service.communication@yvetot.fr ou appelez au 02 32 70 59 28



VIE LOCALE

Rappel du règlement de voirie concernant la présence des containers à ordures ménagères sur les trottoirs

Lors de la séance du Conseil municipal du 15 février 2012, l'assemblée délibérante a adopté le règlement de voirie.

Celui-ci est applicable par arrêté du Maire n° 2012/14 en date du 1^{er} mars 2012.

Dans l'article 6 relatif à la collecte des ordures ménagères et déchets urbains, il est écrit :

« La collecte des ordures ménagères et déchets urbains est organisée par la Communauté de communes de la région d'Yvetot rue de la Brême BP 115 76193 Yvetot Cedex
Tel : 02 35 56 14 14 pour tout renseignement concernant la collecte.

La mise sur la voie publique des récipients d'ordures mé-

nagères en vue de leur enlèvement par le service de collecte ne doit s'effectuer qu'aux jours et heures indiqués par celui-ci.

Les récipients ne doivent pas séjourner plus de 24 heures sur le domaine public.

Cette opération ne doit occasionner ni gêne, ni insalubrité pour les usagers de la voie publique. (article 80 titre IV du Règlement Sanitaire Départemental)

L'abandon sur la voie publique, ou en tout autre lieu des déchets encombrants est interdit. (article 85 titre IV du Règlement Sanitaire Départemental)

Une déchetterie est à la disposition des habitants de la CCRY rue du Mont Joly. »



Stop aux graffitis !

La Ville d'Yvetot rappelle qu'elle dispose de moyens techniques et humains dédiés au traitement des graffitis d'une surface inférieure à 3 m².

Le demandeur doit avoir déposé plainte auprès de la Gendarmerie. Il s'engage à fournir à la Ville l'eau et l'électricité nécessaires au traitement du graffiti. Tout problème antérieur déjà rencontré lors de travaux sur la façade doit être signalé.

En cas d'échec de l'opération de nettoyage, le demandeur s'engage à n'intenter aucune action contre la Ville.

La Ville d'Yvetot se réserve le droit de refuser une demande d'intervention dans l'hypothèse où le support est trop fragile, de nature trop délicate, ou trop importante et complexe.

Ce service est entièrement gratuit.



Contact

Services techniques municipaux

Christophe Lepiller

Tel : 02 32 70 44 80

Mail : christophe.lepiller@yvetot.fr

Information aux commerçants et artisans.

Démarchage publicitaire et conception du Guide d'Yvetot 2019.

Depuis cette année, la Municipalité a choisi d'éditer le Guide d'Yvetot.

Celui-ci est distribué dans les 20 communes qui composent la Communauté de communes de la Région d'Yvetot.

L'impression de ce support, très attendu par les habitants de notre territoire, est financée par les encarts publicitaires présents à l'intérieur.

Jusqu'à l'an dernier, la Ville d'Yvetot confiait les travaux de démarchage publicitaire, la création des encarts publicitaires, la conception, et l'impression du Guide à des sociétés dans le cadre de marchés publics.

Pour l'édition 2019, les élus ont choisi de confier les travaux de prospection, et de création au Service communication de la Ville.

Ainsi, M. Stéphane Miller sera chargé de prendre contact avec les éventuels annonceurs afin de les rencontrer, de leur présenter le Guide et de voir avec vous quel type de publicité vous pouvez faire, en fonction de votre budget

et de vos besoins.

Il sera muni d'une lettre d'accréditation signée par Monsieur le Maire. N'hésitez pas à lui demander.

M. Jordan Huré sera chargé de créer votre publicité, en concertation avec vous, pour répondre

à votre demande. Il réalisera également la maquette du Guide 2019, avant de l'envoyer à l'imprimerie.

Si vous souhaitez prendre une publicité dans le prochain Guide, ou tout simplement avoir des informations, merci de contacter M. Stéphane Miller.

Tél : 02 32 70 59 28 - Mobile : 06 77 83 10 15

Courriel : service.communication@yvetot.fr



Stéphane Miller et Jordan Huré sont à votre écoute

FINANCES

« Le budget primitif prévoit les autorisations budgétaires en dépenses et en recettes. Chaque section (fonctionnement et investissement) doit être équilibrée, tant pour le budget principal que pour les quatre budgets annexes (salles municipales, publications, transport et spectacles), conformément aux exigences du cadre légal de la commande publique.

Le Budget Ville 2018 se caractérise par :

- Une stabilité des taux communaux. Les contribuables devraient même constater une baisse de leur imposition car les sommes versées aux bassins versants ne figureront plus sur les avis d'imposition, la Ville prenant ces sommes (72 000 € environ) à sa charge ;
- D'importantes dépenses d'équipement à hauteur de 6 447 785 € en crédits nouveaux en raison de la réalisation de plusieurs gros investissements ;
- Une reprise de provision d'un montant de 235 000 € réalisée en 2017 pour le financement du revêtement synthétique du terrain d'honneur du stade Foch suite à la vente d'une parcelle pour la construction d'une clinique psychiatrique à proximité du stade. »

Alain CANAC, Adjoint aux Finances et aux Marchés publics

Les chiffres clés du budget 2018

Dépenses réelles de fonctionnement – budget Ville : 13 078 360 €

Recettes réelles de fonctionnement – budget Ville : 13 940 987 €

Subvention versée au CCAS : 1 151 947 €

Subventions versées aux associations : 331 167 €

Nombre d'agents travaillant pour la Ville : 184

Dépenses réelles de fonctionnement – budget Salles Municipales : 469 671 €

Dépenses réelles de fonctionnement – budget Transport : 431 262 €

Dépenses réelles de fonctionnement – budget spectacles : 157 406 €

Dépenses réelles de fonctionnement – budget publications : 55 954 €

Investissements inscrits au BP 2018

Aménagement du pôle d'échanges de la Gare SNCF : 1 650 000 €

Construction des nouveaux ateliers municipaux : 1 390 000 € sur un budget total de 3 500 000 €

Terrain de football synthétique : 995 000 €

Travaux de voirie : 250 000 €

Travaux sur l'éclairage public : 200 000 €

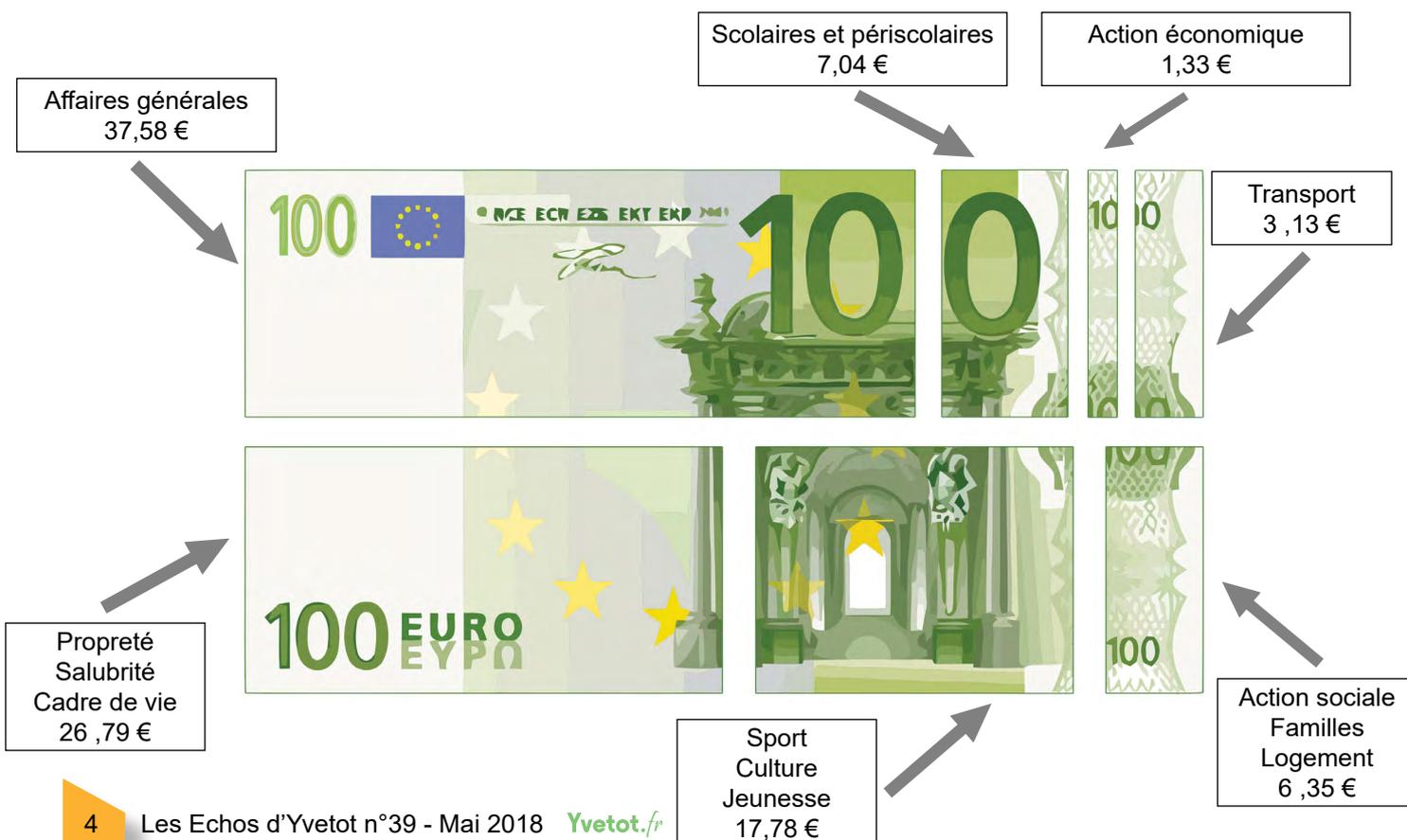
Travaux au Manoir du Fay (dont électrification du parc) : 169 000 €

Remplacement des menuiseries de l'Hôtel de Ville : 150 000 € sur un budget total de 250 000 €

Mise en place de la vidéo protection : 130 000 €

Aménagement de voirie – rue Ostermeyer : 112 000 €

Les services rendus aux Yvetotais pour 100 € dépensés



MONTANT DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Nom de l'association	Montant en € de la subvention	Nom de l'association	Montant en € de la subvention
AMI 76	150	Chorus bowling club	2 124 (dont 500 exceptionnelle et 224 pour Atout Sport)
AMAP Caux'inelle	200	Faire du sport ensemble	1 500
Action citoyenne	250	Genèse	1 000
SNE de la Médaille militaire	200	Union commerciale Yvetot	1 500
Club accueil Animations	300	Inser santé	1 700
Association des JOF	300	Réseau Gincaux	1 800
FNATH	500 (dont 100 exceptionnelle)	Banque alimentaire de Rouen et sa région	1 617
Secours populaire	300	ISA	1 600
Les randonneurs du Pays de Caux	450	La Fée sonore	2 000
Roue libre Yvetotaise	450	Société de tir l'Union	2 075 (dont 75 Atout Sport)
Viking Club Yvetot	450	Amicale bouliste Yvetotaise	2 323 (dont 300 exceptionnelle et 23 Atout Sport)
ACPG - CATM	500	Les Archers du Roy	2 363 (dont 113 Atout Sport)
Les anciens combattants d'Yvetot	500	Comité de l'Etang	2 300
Mölk'Yvetot	500	Faire vivre le Manoir du Fay	2 700 (dont 500 exceptionnelle)
Dance Crew	350	Amicale du Full-contact	2 713 (dont 1 250 exceptionnelle et 63 Atout Sport)
		Yvetot badminton club	3 234 (dont 234 Atout Sport)
Le manoir Béguinage	550	AYA	2 959 (dont 359 Atout Sport)
Les aînés du quartier Rétimeare	600	Danse et vie	1 000
		Cté des échan. internationaux	3 800 (dont 800 exceptionnelle)
Les papillons blancs du Pays de Caux	600	Club pongiste Yvetotais	3 575 (dont 75 Atout Sport))
SEL du Pays de Caux	500	Maitrise de Seine-Maritime	4 000
Basket Club Yvetotais	500	Musique Municipale	5 000
Scouts et Guides de France	600	Club cyclotouriste Yvetotais	4 000
Aqua Club Yvetot	600	Yvetot-Bourzanga	4 200
Association sportive Col. Bobée	600	Comité des Fêtes d'Yvetot	5 500
Tennessee Country Boots	600	Epicerie solidaire	6 000
Association familiale d'Yvetot et de sa région	650	La Fraternelle	8 300 (dont 1 800 exceptionnelle)
La Sève	700	Club nautique Yvetotais	7 085 (dont 85 Atout Sport)
Les Amis de l'hôpital	750	Hockey club cauchois	7 437 (dont 437 Atout Sport)
AYAC	700	Club athlétic cauchois	7 000
Au Roy d'Yvetot	800	AAEM	7 100
Secours catholique	800	AAEM Arbre de Noël	7 300
Coop. scolaire E. Cottard	850	Handball club Yvetotais	10 158 (dont 158 Atout Sport)
Coop. scolaire L. Hugo	850	Mission locale	13 000
Coop. scolaire A. Rodin	950 (dont 500 exceptionnelle)	Rugby club Yvetotais	17 548 (dont 48 Atout Sport)
CEPC	800	Yvetot tennis club	15 854 (dont 304 Atout Sport)
Steredenn-Mor	900	MJC - Point Information Jeunesse	22 500
La Sauce 18	1 000	Yvetot athlétic club	24 059 (dont 59 Atout Sport)
Les K Barrés	1 000	MJC	80 000
Coop. scolaire Cahan-Lhermitte	1 100	MJC Atout Sport	206
Coop. scolaire J. Prévost	1 100	Association sportive collège Camus	1 700 (dont 500 exceptionnelle)
Association sportive de la Police Municipale	1 000	Subvention de fonctionnement au CCAS	1 151 947
Amicale laïque des anciens élèves des écoles publiques	1 500		
FSE collège Camus	400 (exceptionnelle)		
Yvetot triathlon	1 300		

DÉVELOPPEMENT DURABLE

**Dimanche 1^{er} juillet,
vous êtes attendus nombreux
à la fête du vélo !**



Le but de cette grande fête est de faire connaître et apprécier ce mode de déplacement dans notre ville.

La 4^e édition de la Fête du Vélo se déroulera en 3 temps :

- Le matin, rendez-vous à 10 h sur la Place des Belges pour un circuit de 14 km dans les rues d'Yvetot. Le rythme est familial et l'ambiance conviviale. Le parcours comprendra une halte à la Maison de quartier. Puis il nous emmènera jusqu'au Manoir du Fay. La Police Municipale sécurisera le trajet.

Cette ballade à travers tous les quartiers d'Yvetot est toujours un moment d'échange très agréable entre participants.

- Le midi, après l'effort, un pique-nique tiré du sac et partagé dans le parc du manoir permettra à tous de reprendre des forces avant un après-midi récréatif.

- A partir de 14 h, dans le parc du Manoir du Fay, différentes activités seront proposées aux visiteurs : parcours VTT (ou de maniabilité), essais de vélos électriques, prêt de vélos pour petits et grands, jeux en bois, structures gonflables...

Vous retrouverez également les animations que vous aviez particulièrement appréciées lors des éditions précédentes :

- De très nombreux vélos rigolos ou bizarres : venez entre amis pour les essayer et voir qui ira le plus loin !
- Une piste de BMX sera installée : elle est accessible aux plus jeunes (en draisienne) comme aux plus grands qui pourront découvrir cette discipline grâce aux conseils des bénévoles.



- Vous pourrez effectuer un tour de S'cool Bus, un vélo collectif géant permettant de transporter jusqu'à 8 passagers en même temps et... tout le monde pédale !

Enfin, une animation musicale vous sera proposée durant l'après-midi et une buvette sera installée sur le site.

Rejoignez nous pour cette journée festive qui mettra à l'honneur le vélo, mode de transport écologique, économique et convivial !



Quelques règles à respecter

Le port du casque sera obligatoire pour les moins de 12 ans

(pour la Fête du Vélo et tous les autres jours de l'année également !).

Les adultes seront également invités à porter un casque pour montrer l'exemple !

Durant cette journée, les enfants ne seront pas encadrés et devront être obligatoirement accompagnés de leurs parents.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Participez à la mise en place d'un garage solidaire à Yvetot

« Je voudrais bien prendre mon vélo mais il est en panne !! Comment le réparer ?? »

Pour éviter ce genre de désagrément, nous soutenons le projet d'un garage solidaire à Yvetot porté par l'association SEL.

L'idée est de proposer un samedi après-midi par mois, un espace où chacun peut venir entretenir ou réparer son vélo (cela pourrait être étendu par la suite aux petites pannes sur des appareils électroménagers ou à des réparations sur des vêtements).

Si vous avez des compétences en mécanique, en bricolage ou en couture, si vous pouvez donner un peu de temps à une initiative solidaire, prenez contact avec nous pour rejoindre l'équipe qui fera vivre ce projet !

Contact

Thierry Degrave : tbdegrave@free.fr / Mobile : 06 51 40 79 43

Annick Holleville : annick.holleville@yvetot.fr

Association SEL : seldyvetot@yahoo.com



Des nouvelles « tondeuses » au Manoir du Fay

Une mini-transhumance a eu lieu le jeudi 24 mai. Les moutons sont partis de la rue Carnot, devant les écoles Cottard et Cahan-Lhermitte, pour rejoindre le Manoir du Fay.

Ils ont emprunté la rue du Champ de mars, traversé la voie ferrée et rejoint le parc en prenant la rue des Zig-zags.

Les brebis étaient impatientes : elles ont enfin pu goûter l'herbe grasse du manoir du Fay !

Mi-mai, l'enclos a été réalisé, il n'attendait plus que ses pensionnaires.

Le déplacement des brebis a été encadré par la classe de 1^{re} S du Lycée agricole d'Yvetot qui travaille sur un projet autour de l'écopaturage.

A l'arrivée, les brebis ont rejoint leur enclos flambant neuf.

Les classes de primaire seront ensuite invitées à parcourir des panneaux d'information. Ils présentent cette nouvelle pratique. Ce temps d'échange sera animé par les lycéens. Plusieurs thèmes (race, alimentation, reproduction, produits de l'élevage ovin, intérêt de l'éco-paturage) seront abordés et permettront des échanges fructueux.

Quand vous viendrez dans le parc du manoir, vous pourrez découvrir à votre tour ces nouvelles pensionnaires. Ils assureront un entretien écologique des surfaces en herbe et apporteront un peu de ruralité dans notre ville.

Attention, pour leur bien-être, merci de ne pas les nourrir ! Ne leur donnez pas de pain !



Changement des menuiseries de l'Hôtel de Ville

Très attachée à la question du Développement durable, et des économies d'énergie, la Municipalité a décidé de procéder au remplacement de l'intégralité des menuiseries de l'Hôtel de Ville.



Ces travaux, inscrits dans le programme d'investissements de l'année 2018, coûteront 250 000 € à la Ville d'Yvetot.

Cette dépense sera très rapidement amortie. Elle va engendrer des économies importantes, notamment en matière de chauffage.

Les agents qui travaillent dans les locaux de l'Hôtel de Ville profiteront d'un confort phonique et thermique !



Ouverture du multi accueil collectif « La Capucine »

Le Centre Communal d'Action Sociale d'Yvetot a sur le territoire de la commune, le domaine de compétence de la petite enfance. Il gérait jusqu'en janvier 2018 une crèche collective (50 places) située rue des petits Bézots et une halte d'enfants (20 places) située dans les locaux du Centre Socioculturel Saint Exupéry, rue Gustav Priès.

Depuis plusieurs années une réflexion autour de la création d'une structure multi accueil est engagée. L'objectif est d'harmoniser les pratiques, les horaires et mutualiser les moyens entre la crèche et la halte d'enfants pour créer un pôle petite enfance.

Le Multi accueil propose un mode de garde plus souple qu'une crèche conventionnelle en permettant l'accueil des enfants en mode régulier (de un à cinq jours par semaine) ou en mode occasionnel (à l'heure, pour offrir à l'enfant un espace de socialisation.)

Un multi accueil peut donc accueillir les enfants de deux mois et demi à six ans de façon régulière, ponctuelle ou d'urgence.

En janvier 2018, suite à la non reconduction des contrats aidés, et devant l'urgence de trouver des solutions pour continuer de fonctionner, un réaménagement de l'espace à la crèche Les trois pommes a anticipé la réalisation de ce projet.

Notre Multi accueil, nommé La Capucine, peut ainsi accueillir 62 enfants répartis en 4 sections.

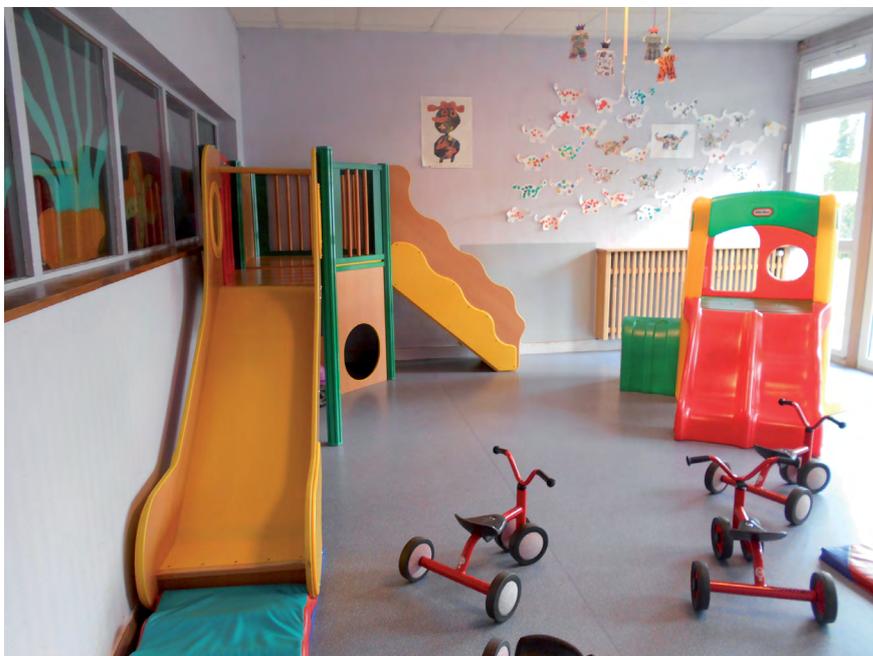
La structure est ouverte du lundi au vendredi de 7 h à 19 h.

Les enfants sont encadrés par une équipe pluridisciplinaire (infirmière puéricultrice, éducatrices de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, aides auxiliaire de puériculture, psychologue et médecin.

Les professionnelles sont diplômées, régulièrement formées et attentives à chaque enfant ainsi qu'à l'environnement proposé.

L'espace est aménagé avec soin pour permettre l'épanouissement de chacun. L'harmonie entre coins jeux, espace de jeux calmes et psychomotricité est respectée pour que l'enfant puisse vivre des instants allant de la course au repos. Les salles de change et d'hygiène sont adaptées au besoin de propreté des petits et des grands (tables de change, petits sanitaires, petit lavabos).

Des activités sont régulièrement proposées en fonction des âges : piscine à balles, toboggan, éveil musical, intervention mensuelle de conteuses, activités artistiques ou de cuisine, jeux de manipulations, de construction, jeux d'extérieur et bien sûr jeux libres sous le regard bienveillant des professionnelles.



Pour inscrire vos enfants

En accueil régulier : par téléphone ou sur rendez-vous vous pouvez préinscrire vos enfants.

Votre candidature sera alors soumise à une commission, qui se réunit au minimum deux fois par an, et qui validera l'inscription en fonction de divers critères.

En accueil occasionnel : sur rendez-vous et en fournissant votre numéro d'allocataire, le carnet de santé de l'enfant et votre livret de famille. L'inscription sera effective et votre enfant sera accueilli en fonction des places disponibles. Attention l'accueil est limité à deux demi-journées par semaine ou à une journée entière ou à 3 fois 2 heures. Il vous appartient de réserver vos places d'une semaine sur l'autre.

Le tarif est calculé en fonction des ressources et de la composition de la famille.

Notre structure est ouverte à tous les publics.

Etre au service de l'intérêt de l'enfant passe par l'aménagement de son temps de garde et doit faciliter la vie des parents.

Le centre socioculturel Saint-Exupéry souffle ses 40 bougies

Créé en 1978 par le CCAS, en partenariat avec l'Association Familiale d'Yvetot, le Centre a permis le développement d'activités qui se pratiquaient auparavant dans un appartement du quartier Rétimare : couture, tricot, cuisine et bien sûr la Halte Garderie.

Le nouveau bâtiment a permis au CCAS d'accueillir ces activités dans de meilleures conditions, tout en les intégrant dans ses services. Conjointement, un centre médico-social du Département s'est installé pour plus de 25 ans dans les locaux (aujourd'hui rue Zamenhof près du lycée).

Au fil du temps, le choix d'activités s'est étoffé, ainsi que l'équipe, qui se mobilise aujourd'hui sur de nombreux projets avec les partenaires : animation de quartier, prévention santé, lutte contre l'isolement, économie solidaire, soutien à la parentalité....

A l'occasion de ses 40 ans, le Centre évolue dans son appellation en centre socioculturel.

Le sens de cette évolution de social à socioculturel est de réaffirmer notre vocation à accueillir tous les publics, de favoriser la mixité sociale et de s'appuyer sur une dimension culturelle plus marquée, de manière à créer davantage de liens entre les habitants et les pratiques et lieux de culture (galerie Duchamp, Médiathèque, Conservatoire, MJCC...)

Sa vocation sociale qui demeure néanmoins doit être perçue dans le sens d'un lieu d'innovation et d'expérimentation, notamment dans le champ de l'économie solidaire (solidarités de proximité, ressourcerie).

Les 40 ans seront aussi l'occasion de retracer les actions du centre, les partenariats qui se sont construits au fil du temps et de valoriser le rôle du centre dans la dynamique de développement local et d'animation des quartiers.

L'ouverture de cet anniversaire a eu lieu le 6 Avril dernier, avec l'accueil d'un spectacle Jeunes Publics « Médor le Dinosaur » en première partie.

La nombreuse assistance, très représentative de la diversité des publics du Centre, a pu ensuite apprécier la prestation de la Chorale du Centre, nommée « Bla-Bla Chœur », avant les discours de Gérard Charassier (l'un des créateur de ce centre en 1978 en tant que directeur du CCAS) et de Loïc Courant, directeur du Centre depuis 2001.

Au-delà de sa présence sur plusieurs manifestations, Le Centre clôturera cet anniversaire par une cérémonie et une exposition fin Novembre.



Le Relais Assistants Maternels (RAM) déménage

Après 8 années passées dans l'immeuble Guynemer à Yvetot, le Relais Assistants Maternels déménage.

Vous pouvez le retrouver depuis le 19 avril 2018 au centre socioculturel Saint-Exupéry, rue Gustav Priès.

Les anciens locaux de la halte-garderie viennent d'être réaménagés afin d'accueillir le service.

Les différentes propositions d'ateliers ont fait ces dernières années, de nombreuses adeptes mais l'espace trop restreint de l'immeuble Guynemer freinait le développement des activités.

Ces nouveaux locaux dédiés à la petite enfance, et rénovés par les services techniques du CCAS, offrent plus d'espace pour les activités et du confort pour tous.

C'est avec beaucoup de plaisir, que nous vous recevons à cette nouvelle adresse.

Le numéro de téléphone reste inchangé : 02 32 70 30 13.



12^e édition de Rétimare en Fête Samedi 22 et dimanche 23 septembre

A l'occasion des 40 ans du Centre socioculturel Saint-Exupéry, une soirée « dîner cabaret », sur le thème des années 80 sera organisée le 22 septembre à 20 h à la salle du Vieux-Moulin.

Au programme, défilé de mode par l'association Vet Net, spectacle avec chanteurs et danseurs, repas traiteur (apéritif, entrée, plat, fromage, dessert, café). Attention, les boissons ne sont pas comprises

Pour une soirée pleine de paillettes, inscrivez-vous avant 14 septembre au centre socioculturel Saint-Exupéry ou par téléphone au 02 35 95 28 52.

Cette année, pas d'animations extérieures le dimanche. Le Centre participe à la fête du Clos-Masure au Manoir du Fay. Seule une vente puériculture et de jouets aura lieu Salle du Vieux-Moulin.

Prix du mètre linéaire : 2 €. Inscriptions au centre Saint-Exupéry jusqu'au 21 septembre.

MAISON DE QUARTIER

Programme des animations de votre Maison de quartier jusqu'aux vacances d'été

Danse, barbecue party, caisse à savon, repas partagé...

L'équipe de la Maison de quartier a préparé un programme très riche d'animations jusqu'à l'été.

Activités pour tous

Lundi 28 mai – de 18 h à 19 h - gratuit
Initiation au Bat fit animée par Sabine

Mercredi 30 mai – RDV 13 h 30 - 2 €
Visite de la grotte des Petites Dalles à Saint-Martin-aux-Buneaux
Durée 1 h 15 - 820 m de marche avec visite guidée
Attention, à partir de 8 ans. Soyez bien couverts et bien chaussés.

Samedi 9 juin - de 14 h à 18 h - gratuit
Festival des jeux à l'Accueil de loisirs

Vendredi 15 juin - RDV à 16 h 30 - gratuit
Danse de salon à la Kindarena de Rouen

Mercredi 27 juin - à partir de midi - un plat ou un dessert
Barbecue party à la Maison de quartier

Lundi 9 juillet - RDV 8 h 45 - 5,50 €
Journée pêche aux Etangs de Sommery

Pour les ados de 12 à 17 ans

Chaque mercredi après-midi
Projet caisse à savon



Vendredi 29 juin - dès 20 h 30 - gratuit
Soirée discothèque fluo

Pour les jeunes de + 18 ans, avec la Sauce 18

Samedi 2 juin – horaire non défini – 11 €
Sortie à l'Eurocup Tracteur Pulling de Bernay



Vendredi 29 juin – dès 20 h 30 – gratuit
Soirée discothèque fluo

Pour les familles

Mercredi 6 juin - dès 8 h 30 - gratuit
Au programme, petit-déjeuner, atelier cuisine, repas partagé et sortie

Mercredi 13 juin – RDV 8 h 30 - 4,50 € pour les 6-11 ans et 8 € pour les adultes. Prévoir le pique-nique
Journée au zoo de Cerza



Mercredi 20 juin – de 10 h à 12 h - gratuit
Atelier cuisine sur le thème des fruits en partenariat avec l'AMAP Caux'Kinelle

Pour les seniors

Mercredi 20 juin – RDV 13 h 30 – 1 €
Visite des Jardins suspendus au Havre



Mardi 26 juin – horaire non défini – gratuit
Sortie cinéma à Rouen

MAISON DE QUARTIER

Activités régulières

Le lundi et le jeudi de 16 h 30 à 18 h 30

Aide aux devoirs pour les collégiens

Lundi 4 juin

Danse en ligne pour les débutants de 10 h à 11 h 30 et pour les plus initiés de 13 h 45 à 16 h

Lundi 28 mai et 11 juin

NOUVEAU - Atelier créacollage photo / string art

Le mardi de 13 h 30 à 15 h 30

Rencontre autour du tricot et de la couture

Le jeudi - sur prise de RDV à la MDQ - entre 9 h et 12 h

Atelier informatique

Le jeudi - de 9 h 30 à 11 h 30

Marche autour d'Yvetot, ses alentours et itinéraires de randonnée

Jeudi 31 mai, 21 et 28 juin - de 14 h à 16 h

Jeudi « M'Déco »

Le jeudi - de 17 h 30 à 19 h - au gymnase Vatine

Foot en salle pour les 14-17 ans

Le vendredi - de 9 h 30 à 11 h 30

Gym seniors - séance d'1 heure - 30 € les 20 séances

Le vendredi - de 17 h 30 à 20 h - gymnase Vatine

Foot en salle pour les + 18 ans

Quoi d'autre à la Maison de quartier ?

Le mardi de 17 h 30 à 18 h 30

NOUVEAU - Distribution de paniers de fruits et légumes par les maraichers de l'AMAP Caux'Kinelle

Le mercredi

De 17 h 30 à 18 h 30

Théâtre pour les enfants de 7 à 14 ans par la compagnie Les Cas Barrés

De 18 h 30 à 20 h

Théâtre pour les adultes à partir de 15 ans par la compagnie Les Cas Barrés

Le jeudi de 19 h 15 à 20 h 45

Initiation aux danses bretonnes avec l'association Steredenn-Mor

Samedi 2 et 30 juin de 14 h 30 à 16 h

Yoga du rire animé par Béatrice Braquehaye

10 € la séance ou 60 € les 10 séances

Informations pratiques

La Maison de quartier est ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30.

Une adhésion de 6 € est obligatoire pour tous les usagers participant aux activités de la Maison de quartier. Pour toutes les activités, l'inscription est **OBLIGATOIRE** (valable de septembre à septembre).

Pour les sorties, chacune d'entre elle a une date de début d'inscription. En cas de forte demande, un tirage au sort pourra être effectué.

Retour sur la première édition du Yvetot Cosgames Show

La Maison de quartier a organisé la première édition du Yvetot Cosgames Show les 28 et 29 avril dernier à la salle du Vieux-Moulin.

A l'initiative de Julien Cresson, toute l'équipe de la Maison de quartier, entourée d'une vingtaine de bénévoles, a accueilli plus de 1 000 personnes sur l'ensemble du week-end.

Au programme, consoles de jeu d'hier et d'aujourd'hui, concours de Just Dance et Fifa 2018, ateliers de dessin et de coutures, bornes d'arcade, flippers, vente et expositions de matériel, et concours de Cosplay.

Les enfants, les parents et les grands-parents affichaient un large sourire en entrant dans la salle. Tous ont retrouvé une part d'enfance le temps de leur visite.

Les organisateurs faisaient part de leur satisfaction en clôturant cette première édition. Parions qu'ils réfléchissent déjà à l'édition 2019 !



JEUNESSE

Chaque année, la Ville d'Yvetot propose des camps d'été aux jeunes Yvetotais âgés de 3 à 13 ans.

Organisés par l'Accueil de loisirs, ces séjours sont encadrés par des professionnels recrutés par la Ville.

Les vacances d'été arrivent, et bon nombre d'enfants fréquenteront l'Accueil de Loisirs en juillet et août. Pour certains parents, cela s'accompagne de questions sur l'encadrement de leurs enfants.

Qui prend soin de vos enfants pendant les activités ?

L'Accueil de Loisirs désigne un référent parmi les animateurs, choisi en raison de ses diplômes et de son expérience. Le référent accompagne les enfants. Sur place, les activités sont encadrées par des moniteurs de la structure, titulaires du diplôme exigé par la réglementation.

Comment sont choisis les lieux de séjour ?

Les lieux des séjours sont tous agréés pour accueillir

des groupes d'enfants. De même, chaque lieu doit posséder une salle mise à disposition du groupe en cas d'intempéries.

Le campement est composé de tentes (non mixtes) pour 3 ou 4 enfants, et de tentes séparées pour les animateurs. La Ville a acheté un stand marabout (pour les repas et les activités), ainsi qu'une tente cuisine et une tente de stockage (répondant aux normes anti-feu). Un hébergement séparé est prévu pour l'infirmerie.

Et pour la nourriture et le transport ?

Les repas sont préparés quotidiennement par les cuisines de la Ville, et acheminés au camp en respectant les normes d'hygiène. La Ville transporte les jeunes vers les camps avec des véhicules 9 places. Bien entendu, les plus jeunes bénéficient de rehausseurs.

Yvetot

BESOIN DE VACANCES ?

ÉTÉ 2018

Programme d'activité des camps organisés
Pour les enfants de 4 à 13 ans

VILLE D'YVETOT
Capitale du Pays de Caux

JUILLET

CENTRE ÉQUESTRE DE LA SCIE

Longueville sur Scie (76)



- Equitation
- Activités proposées par les animateurs
- Veillées



Du 16 au 19 Juillet : **6 - 8 ans**
 Du 17 au 18 Juillet : **4 - 5 ans**
 Du 23 au 26 Juillet : **9 - 13 ans**
 Du 31 Juillet au 1^{er} Août : **4 - 6 ans**

SÉJOUR LONG - CENTRE DE VACANCES

Houlgate (14)

À 50m de la plage & 15min du centre-ville

- Découverte d'Houlgate
- Visite de la ville et du port
- Baignade
- Jeux de plage
- Confection de cerfs-volants
- Beach soccer, ultimate, flag...
- Journée olympiade
- Char à voile
- Veillées



Du 17 au 23 Août : **6 - 13 ans**

AOÛT

TARIFS SÉJOURS ÉTÉ 2018

JUILLET 2018

CAMPS				TARIFS				
Activités	Lieux	Age	Dates	1 ^{ère} Tranche	2 ^{ème} Tranche	3 ^{ème} Tranche	RSA	Hors Yvetot
Séjour équitation	Longueville/Scie	6 - 8 ans	16 au 19	72,79 €	83,99 €	95,19 €	56,00 €	111,99 €
Séjour équitation	Longueville/Scie	4 - 5 ans	17 au 18	43,88 €	50,63 €	57,38 €	33,75 €	67,50 €
Séjour équitation	Longueville/Scie	9 - 13 ans	23 au 26	71,18 €	82,13 €	93,08 €	54,75 €	109,50 €
Séjour équitation	Longueville/Scie	4 - 6 ans	31 au 1 ^{er} Août	43,88 €	50,63 €	57,38 €	33,75 €	67,50 €

AOÛT 2018

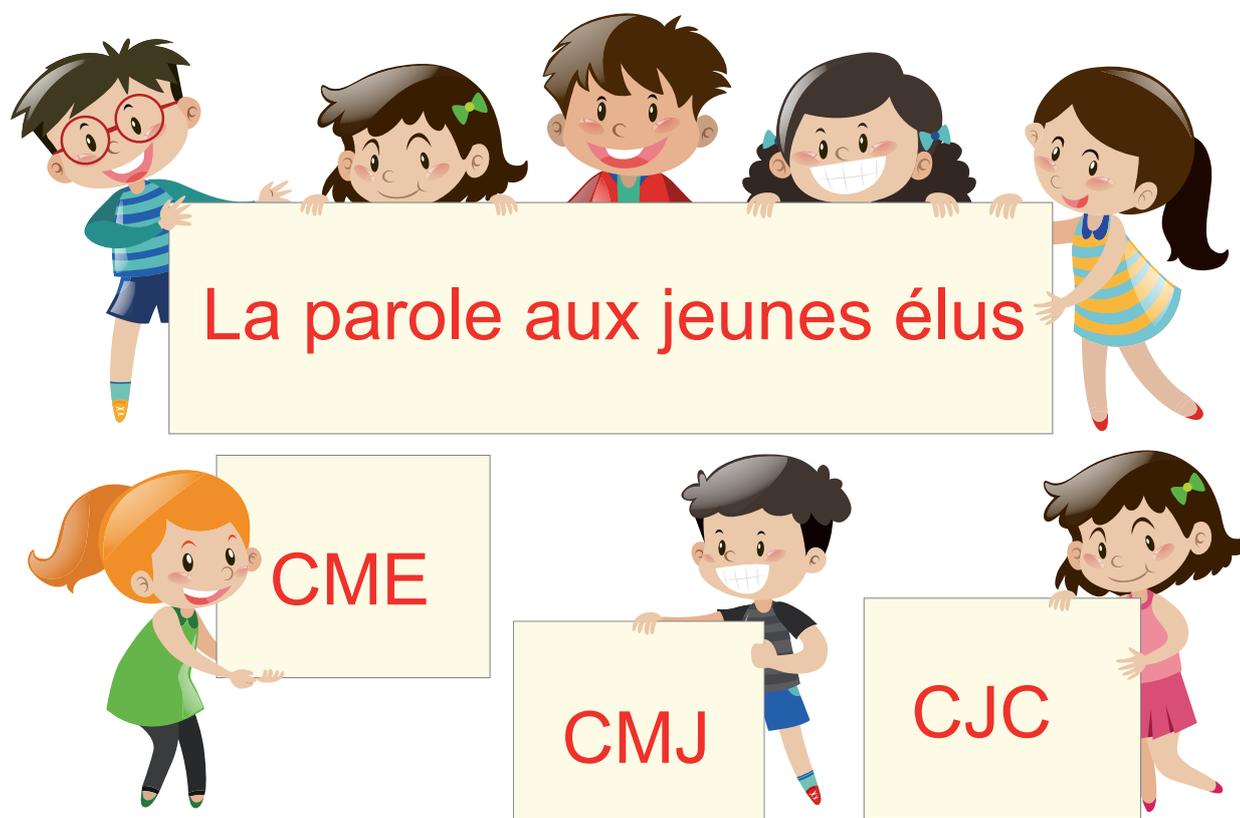
CAMPS				TARIFS				
Activités	Lieux	Age	Dates	1 ^{ère} Tranche	2 ^{ème} Tranche	3 ^{ème} Tranche	RSA	Hors Yvetot
Séjour Long	Houlgate	6 - 13 ans	17 au 23	219,71 €	253,51 €	287,31 €	169,01 €	338,01 €

Renseignements et inscriptions à l'Accueil de loisirs
 Rue des Petits Bézots - 76190 Yvetot
 Tel : 02 32 70 41 36 - Mail : secretariat.jeunesse@yvetot.fr
 Attention, le nombre de places est limité !

ENSEIGNEMENT/ÉDUCATION

Les élections des nouveaux élus du Conseil Municipal des Enfants, du Conseil municipal Jeunes et du Conseil des Jeunes citoyens ont eu lieu à l'automne et en début d'année.

Les jeunes élus se sont réunis à plusieurs reprises, et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'ils ont beaucoup d'idées. La Municipalité leur donnera la parole dans chaque édition des Echos d'Yvetot afin qu'ils présentent leurs travaux et leurs projets.



« Nous nous sommes présentés au CME pour améliorer des choses à l'école et pour que la Ville d'Yvetot soit plus agréable à vivre. Nous voulons vivre une nouvelle expérience, celle d'être un jeune élu. Nous nous réunissons un mardi soir par mois à la mairie avec Elisabeth Mazars, conseillère municipale et Nathalie Fohrer, animatrice du CME. Nous avons choisi de travailler sur notre vie à l'école : réaménagement des toilettes, lutte contre le gaspillage à la cantine, création d'un potager, création d'une zone non-fumeur devant les écoles. Notre vie dans la ville : organiser une campagne d'information pour inciter au ramassage des déjections canines. Prévoir des jeux pour les grands dans les quartiers. Organiser des rencontres pour que les gens quittent leurs écrans. »
Emmy ANDOUARD, Ylann BIVILLE, Léa BLANDIN, Sara CHARBONNIER, Eléonore DAVY, Louis DUGATS, Camille FAVIER, Clara FOLAIN, Amandine LE PESTEUR, Lya LE ROUX, Emma SOUILLARD

« Etre élu au CMJ nous a semblé intéressant. Nous devons représenter les jeunes d'Yvetot et être au service de la ville et de ses habitants. Notre premier projet a été de travailler sur le skate-Park : nous avons rencontré les directeurs des services techniques et l'animateur de la MJC qui encadrerait la junior association Roll Back. Nous avons appris que la ville finance 10 000 € de travaux chaque année pour son entretien. Nous avons discuté de construire un nouveau skate-Park mais le conseil municipal des adultes doit être d'accord. Nous souhaitons travailler sur des projets qui concernent le développement durable. Nous voulons encourager les déplacements à vélo, installer des bacs de compost collectifs en ville, organiser une campagne pour rappeler les comportements citoyens en ce qui concerne la gestion des déchets. »
Tytouan DEBRAY, Adèle BOUTELEUX, Abel FORY, Camille LEVESQUE, Charles PINGARD, Anhréa SEVESTRE, Anaïs REVERTEGAT, Tess OBERLÉ

« Nous allons porter le projet de sensibilisation sur le tabagisme passif devant les écoles. Nous accompagnerons nos camarades du CME et du CJC dans cette initiative. Nous travaillons également avec le service communication de la Ville pour créer un logo du CJC. Jordan qui travaille à la Mairie nous a fait des propositions et nous choisirons bientôt notre logo. »
Mallaury DEBRAY, Clémence BACHELIER, Aude REVERTEGAT, Nolwenn BUSNEL, Anaïs GUILLEMET

ENSEIGNEMENT/ÉDUCATION

Une nouvelle fermeture de classe programmée pour la rentrée 2018-2019...

« Nous avons reçu un courrier du 26 janvier 2018 émanant de l'Académie de Rouen, nous informant d'une mise en perspective d'un retrait d'emploi, sur l'école Jean Prévost, à la prochaine rentrée scolaire.

Nos effectifs étant en baisse, c'est ENCORE UNE CLASSE QUI DOIT FERMER...

Nous en serons à quatre en trois ans...

Nous ne contestons pas cette baisse. Mais nous voulons que l'Inspection Nationale prenne en compte les difficultés rencontrées dans cette école.



A ce sujet, nous avons donc accompagné les parents d'élèves de Jean Prévost, dans leurs diverses manifestations, pour s'opposer à cette prévision. Protestations, courriers, marche, pétition... et pour finir, nous avons été

reçus, Monsieur le Maire et moi-même par notre DASEN, Madame Benoît-Mervant, à l'Inspection. Nous avons réitéré nos difficultés. Nous avons été entendus, et une réponse doit nous parvenir en juin.

En cette époque qui nous donne des promesses d'un enseignement équitable pour tous, notre commune n'étant considérée ni comme rurale ni en secteur prioritaire, nous devrions accepter les faits.

Cela est inacceptable pour nos petits écoliers, nous ferons le maximum pour être entendus. »

Votre adjointe à l'Enseignement,
l'Education et la Jeunesse
Yvette DUBOC

La Municipalité remercie et félicite tout le personnel de la cantine Jean Prévost pour son implication.

Son travail permis à la Ville d'obtenir un certificat de niveau très satisfaisant après contrôle pour le niveau d'hygiène.

Niveau d'hygiène



TRÈS SATISFAISANT

Trophée National des Clubs U12 de hockey en salle les 10 et 11 mars

Après le succès remporté l'an dernier dans l'organisation du Trophée national des clubs U12, Jacques Plumart, président du Hockey Club Cauchois, Hubert Verrier, l'emblématique entraîneur, et l'ensemble des bénévoles du club ont renouvelé l'opération en 2018.



Il s'agissait d'une véritable performance logistique pour accueillir 10 équipes garçons, 8 équipes filles, soit 180 jeunes et leur supporters, les parents, les coaches et les arbitres. Au total, le HCC a dû héberger environ 280 personnes pendant 2 jours de compétition !

D'un point de vue sportif, le résultat est excellent pour les hockeyeurs cauchois.

Les jeunes se sont classés 2^e, après une défaite en finale contre le Lille MHC.

En phase de poule, le HCC a remporté 3 victoires et fait un match nul.



Ils ont battu Carquefou en demi-finale sur le score sans appel de 5-0. Ils se sont inclinés en finale 2-0 contre le Lille MHC.

Hubert Verrier compte parmi ses joueurs des jeunes plein de talent, qu'il faudra suivre de près dans les années à venir.

16^e Duathlon du Caux par le club Yvetot Triathlon



Anthony Le Duey, large vainqueur de cette 16^e édition

Le Yvetot Triathlon a organisé, le dimanche 11 mars dernier, la 16^e édition du Duathlon du Caux.

Cette année, les organisateurs ont fait le choix de n'organiser qu'une seule course de type « M » destinée aux adultes.

Au programme, 10 km de course à pied, 40 km à vélo, et pour finir de nouveau 5 km de course à pied.

Au départ, 68 athlètes se sont inscrits en individuel parmi lesquels Anthony Le Duey du HAC Triathlon (multiple Champion de France). **Le Champion du Monde de Paratriathlon 2017 Alexis Hanquiquant du Rouen Triathlon était également au départ**, ainsi que le Champion de Belgique 2016 Vincent Bierinckx.

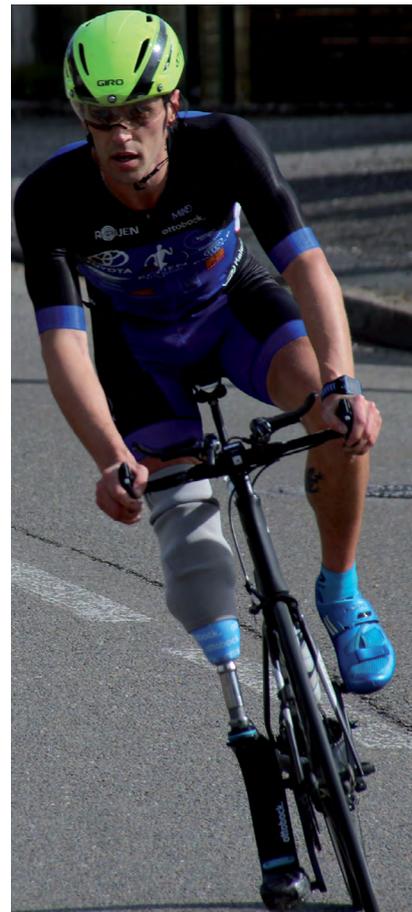
7 équipes étaient également inscrites pour une course en relais.

L'épreuve, très exigeante pour un début de saison, a été remportée par Anthony Le Duey, devant Vincent Bierinckx, et Ludovic Lemarechal-Regnier.

Il a d'abord été distancé sur les 10 premiers km par le Belge Vincent Bierinckx. Il comptait un retard de 1'20" secondes qu'il a comblé très rapidement sur le vélo, avant de décrocher son adversaire. Sur la deuxième portion de course à pied, le sociétaire du HAC triathlon a géré son avance pour remporter une nouvelle victoire.

Chez les féminines, Rosalie Leroty a remporté la course qu'elle a mené de bout en bout. Elle a devancé Véronique Hertay et Elodie Macquart.

Alexis Hanquiquant pour sa part a terminé la course en 6^e position. Il affichait la satisfaction d'avoir bouclé le parcours avec 9 mn de moins que l'an dernier.



Rosalie Leroty au centre a gagné la course devant Véronique Hertay (à gauche) et Elodie Macquart (à droite).

Alexis Hanquiquant en bonne position après la première portion de course à pied

Organisation de la nuit des Wallabies par l'Amicale de Full-contact



La nuit des Wallabies organisée par Jean-Louis Lefebvre et les membres de l'Amicale de Full-contact Yvetot Les Wallabies a tenu toutes ses promesses le 17 mars dernier. 11 combats étaient au programme, avec en point d'orgue 2 championnats d'Europe professionnels Wako ; de quoi enthousiasmer la salle comble, entièrement acquise à la cause des deux fullers cachois.

Le bilan de la soirée est en demi-teinte. Une joie immense pour Brice Duval, une déception énorme pour Allan Bérubé.

L'euphorie, tout d'abord, après la victoire aux points de Brice Duval sur le Croate Nikica Radonic, en moins de 81,4 kg. Une victoire historique pour le jeune homme de 25 ans, premier Yvetotais à remporter un titre européen dans le monde professionnel

(Wako). Bruno Bérubé, entraîneur du club analysait après le combat : « *Brice a livré un beau combat, surtout dans les sept premiers rounds. Il a boxé intelligemment et fini par user son adversaire qui a beaucoup souffert sur la fin* ».

La douche froide, ensuite, après la défaite aux points d'Allan Bérubé face au Hongrois Gabor Gordics dans la catégorie des moins de 66,8 kg. « *Quand le combat s'est terminé, je pensais vraiment qu'il l'aurait. Ça s'est joué à rien. J'ai revu plusieurs fois le combat à la vidéo. C'est dur à accepter. Allan éprouve peut-être un sentiment d'injustice, mais jamais il ne le dira. C'est une grosse frustration* », soupirait Bruno Bérubé après le combat.



Chez les amateurs, quatre autres combattants Yvetotais étaient engagés. Ils ont connu des fortunes diverses.

Driss Ouzaïd et Nicolas Delahaye ont perdu leur combat, tandis que Sylvério Guérin et Tatiana Bérubé (abandon de son adversaire avant la 2^e reprise) ont gagné.

Présent lors de ce gala, Alain Breysacher, adjoint au Maire chargé des Sports a félicité l'ensemble des membres du club pour cette très belle organisation.

Malgré un enjeu moins important, Allan a très vite retrouvé son esprit de sportif de haut niveau en battant le 7 avril à Sotteville-lès-Rouen, Gaëtan Delacher, champion d'Europe et du Monde en titre Iska (International sport kickboxing association) en moins de 71 kg.

Yvetot, ville départ de la 3^e étape du Tour de Normandie cycliste

Le temps d'une matinée, Yvetot est devenue la capitale normande du vélo en accueillant le départ de la 3^e étape du Tour de Normandie cycliste le mercredi 21 mars dernier.

Le pari de recevoir le Tour de Normandie un jour de marché était osé. Il a été parfaitement relevé par les organisateurs, et l'ensemble des services municipaux mobilisés pour l'événement.

Retour en images sur une matinée placée sous le signe du vélo !



Des jeux d'adresse à vélo étaient proposés



Les coureurs ont été présentés au public



Emile Canu a prononcé un discours en présence de Daniel Mangeas, ancien speaker du Tour de France



Le départ a été donné rue de l'Etang

RETOUR SUR LA SAISON CULTURELLE

Dans le cadre de la saison culturelle municipale, la Ville a proposé plusieurs spectacles à l'espace culturel Les Vikings. Retour en images...



L'Opéra de Rouen Normandie a offert aux spectateurs un concert de très grande qualité. Les musiciens ont interprété le conte musical Pierre et le Loup de Sergueï Prokofiev.



Le groupe Radix a emmené le public pour un voyage musical très diversifié, traversant les pays des Balkans.



L'humoriste Belge Alex Vizorek a conquis le public. Après avoir vu son spectacle, on peut affirmer que « l'art c'est comme la politique : ce n'est pas parce qu'on n'y connaît rien que l'on ne peut pas en parler ! »



Cécile Lemaitre et Angèle Gilliard, de la Compagnie La Magouille, ont proposé une interprétation très personnelle et drôle de l'Amant de Lady Chatterley et de Autant en emporte le Vent.

Philippe Priasso et Lydia Boukhirane ont proposé une galerie de portraits dansés lors du spectacle Le jardin des Intimités de la Compagnie Nadine Beaulieu.

Yvetot

LE JARDIN DES INTIMITÉS
Une galerie de portraits dansés
Compagnie Nadine Beaulieu

VULCAIN - Philippe Priasso

VOLTE FACES OU LE CABINET DES HUMEURS - Lydia Boukhirane

VEN. | 13 | AVR.
2018 | 20H30
Espace culturel
Les Vikings

VOS RENDEZ-VOUS CULTURELS

Lors de la réunion du conseil municipal du 18 avril, les élus ont adopté la programmation de la saison culturelle municipale.



SAMEDI 29 SEPTEMBRE - à partir de 15 h

RENTRÉE CULTURELLE

Esplanade des Vikings

Les acteurs culturels de la Ville d'Yvetot vous donnent rendez-vous le 29 septembre aux Vikings. La saison culturelle 2018-2019 sera présentée, ainsi que les différentes activités culturelles proposées par les structures et associations de la commune.

L'après-midi sera ponctué de spectacles, d'initiation à diverses activités, avec des temps de partage et de convivialité.

Les compagnies Les Barjes et Mister Alambic animeront la journée.

Accès libre et gratuit.



VENDREDI 2 NOVEMBRE - 20 H 30

CONCERT, CHANSON

YVES JAMAÏT

En 2001, Yves Jamaït sort son premier album *De Verre en Vers* en trio sous le nom de Jamaït. Repéré très vite pour ses talents d'écriture, il reçoit un accueil chaleureux du public et sort son 2^e album *Le coquelicot*. Musicien, amoureux de poésie et du répertoire de ses aînés, il s'inscrit dans la tradition de la chanson française. Il participe aux festivals qui célèbrent ce répertoire tels que les Francofolies, les Nuits de Champagne... Son troisième album *Je passais par hasard*, à l'instar des précédents, sera certifié disque d'or. En tournée, il crée les Bars à Jamaït dans lesquels il convie ses amis chanteurs oubliés par le circuit médiatique.

Très attaché à sa région d'origine, il participe à de nombreuses manifestations locales. *Saison 4* sort en 2011. S'en suivra une saison de tournée qui passe notamment par le Grand Rex en avril 2012.

Tarif A



JEUDI 22 NOVEMBRE - 20 H 30

CONCERT, CHANSON

NOLWENN LEROY, dans le cadre du festival Chants d'Elles

Victorieuse de la 2^e saison de la Star Academy en 2002, Nolwenn Leroy est aujourd'hui une des artistes françaises qui vend le plus de disques.

Son 6^e Album, *Gemme*, sorti en 2017 est déjà certifié disque d'Or avec 750 000 albums vendus. Sa tournée, commencée au printemps passera par la capitale du Pays de Caux pour un concert exceptionnel de la chanteuse Bretonne.

Tarif unique 38 € En partenariat avec

Tarifs en €	A	B	C
Tarif Normal	24	16	13
Tarif Réduit	20	13	10
Tarif Abonné	16	11	8
Tarif Solidaire, scolaires et partenaires	8	5	5
Tarif unique	Tarif variable voté en fonction du plateau artistique proposé		

INFORMATIONS PRATIQUES

Le Tarif Normal est applicable à tous les usagers qui ne peuvent pas bénéficier du tarif réduit, ni d'aucun autre tarif préférentiel.

Le Tarif Réduit est applicable, sur présentation d'un justificatif :

- aux moins de 26 ans et aux plus de 60 ans,
- aux demandeurs d'emploi (sur présentation de la carte Pôle Emploi),
- aux groupes à partir de 10 personnes (places réglées en une seule fois),
- aux comités d'entreprises et aux membres du Comité National d'Action Sociale (sur présentation de la carte CNAS),
- aux professionnels du spectacle,

Aux élèves adhérents à une des structures suivantes :

- Ecole Municipale d'Arts Plastiques d'Yvetot,
- Conservatoire Intercommunal de la CCRV,
- La MJC d'Yvetot,

- Le Tarif Abonnés est applicable pour l'achat d'un minimum de 3 spectacles (hors le concert de Nolwenn Leroy), achetés en 1 fois, via le bulletin d'abonnement à la saison culturelle municipale.

- Le Tarif Solidaire, scolaires et partenaires est réservé aux bénéficiaires des minima sociaux (Revenu de Solidarité Active, Allocation Adulte Handicapé, Minimum vieillesse), aux étudiants boursiers et aux personnes en situation de handicap. C'est également le tarif ouvert aux groupes scolaires et aux structures partenaires d'un projet d'action culturelle.

- La gratuité est applicable aux enfants de moins de 10 ans (dans la limite du quota de places réservé à cet effet et de l'adaptation du spectacle au jeune public).

Lors des représentations scolaires, les enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires publiques de la Ville d'Yvetot bénéficieront de la gratuité d'entrée, dans la limite des places disponibles.

VOS RENDEZ-VOUS

La Communauté de communes de la Région d'Yvetot et la Ville d'Yvetot vous donnent rendez-vous le 22 juin pour fêter la musique.

La CCRY et la Ville d'Yvetot ont souhaité donner une dimension intercommunale à l'édition 2018 de la Fête de la musique.

Le territoire, fort de 20 communes, compte de nombreuses associations et groupes de musiques en tous genres.

Les maires des communes ont sollicité le tissu associatif afin de recenser des formations musicales intéressées pour fêter la musique.

Le rendez-vous est fixé le 22 juin à partir de 19 h, autour de l'espace culturel Les Vikings, rue Pierre de Coubertin à Yvetot.

Au programme, 4 podiums, avec des styles et des ambiances musicales très différents, qui feront le bonheur de tous !

Avec la participation du Conservatoire intercommunal de musique, la chorale du centre socioculturel Saint-Exupéry, MLJ Créations, Madikéra, Cadillac Blues, Post-Hits, Tony, Voltage, The Rody blues band, the Jee Bees...

Plusieurs buvettes et points de restauration, tenus par des associations du territoire de la CCRY, seront présents sur le site.

Vous pourrez également vous restaurer au Tie-Break, dans les locaux du Yvetot Tennis Club.

Le programme détaillé sera disponible sur les pages Facebook Agenda Yvetot et CCRY.

Internet : www.yvetot.fr et www.ccry.fr



8^e édition de Lumières au Fay

Devenue un rendez-vous incontournable de l'été en Seine-Maritime, la 8^e édition de Lumières au Fay se déroulera le vendredi 13 juillet, à partir de 17 h dans le parc du Manoir du Fay.

Comme chaque année, un programme riche en animations attend les visiteurs, de la fin d'après-midi, à la tombée de la nuit.

En 2017, dans le cadre du 400^e anniversaire du Manoir du Fay, la Municipalité avait fait le choix de confier la réalisation d'un mapping à Nicolas Chagnon. Face au succès populaire rencontré, les élus ont décidé de reconduire le projet. Le thème retenu est « Yvetot avant et après guerre ».

La soirée se clôturera par un grand feu d'artifice tiré par la société 8^e Art.

Programme complet

A partir de 17 h - Activités en continu

- Démonstration et pratique du tir à l'arc par les Archers du Roy d'Yvetot : 17 h - 19 h.

- Promenades à poney gratuites pour les enfants par l'Etrier de Mézerville : 17 h - 19 h 30.

- Ateliers gratuits d'escrime sportive pour enfants par les fines lames de Dieppe : 17 h - 19 h 30.

- Stand maquillage par le LIJ : 17 h - 20 h.

- Jeux en bois à l'ancienne / Jeux sous les pommiers : 17 h - 20 h.

- Positionnement à l'entrée du parc de deux personnages en bois réalisés par l'Espace Mosaïque du CCAS avec une découpe au niveau du visage pour permettre aux visiteurs de se prendre en photographie.

Animations ponctuelles / spectacles

- 19 h – 19 h 40 : spectacle « Les Bains de Mer » par la Compagnie Les Pieds au Mur

- 20 h – 21 h : animation musicale avec « Les Andrews » (type apéro-concert)

- 21 h – 23 h : animation musicale avec « Les Andrews »

- 23 h : projection d'un mapping sur la façade du Manoir

- 23 h 30 : feu d'artifice

Buvettes et restauration rapide par le centre socioculturel, La Fraternelle, l'association Faire Vivre le Manoir du Fay, la Musique Municipale, les Glaces à la Ferme.



VOS RENDEZ-VOUS

Concours communal 2018 des Maisons et Jardins fleuris

Suite à la délibération du Conseil municipal en date du 5 avril 2017, les conditions de participation au Concours communal des maisons et jardins fleuris ont été modifiées.

La participation se fait uniquement sur inscription.

Pour cela, vous devez impérativement envoyer le bulletin ci-dessous à la Direction de l'Animation, de la Culture et des Sports à l'attention d'Hervé Roger ou Jessica Monet avant le 30 juin 2018.

Concours communal des Maisons et jardins fleuris 2018 Bulletin de participation à retourner avant le 30 juin 2018 à la Mairie d'Yvetot, service DACS

Nom ou raison sociale :

Adresse complète :

N° de téléphone :

Souhaite que le jury passe noter son fleurissement les 9 et 10 juillet 2018

Informations complémentaires sur le libre accès à votre décor floral (chiens, barrières...) :

Parcs en fêtes, la fête du quartier Ouest !

Organisé par le Comité de quartier et le Centre socioculturel Saint-Exupéry.

Dimanche 10 juin, de 8 h à 18 h, rue de Bailly.

Au programme

Foire à tout, mini-golf, Structures gonflables, concert avec les « Cauxpains en scène », déambulation « On the road again » avec la Compagnie du Serpent à Plumes, balades en calèches.

Et bien sûr un stand buvette-restauration sera présent (100 repas offerts aux habitants du quartier par le Comité de quartier Ouest).

Renseignements et Inscriptions pour la Foire à tout et le repas auprès du Centre socioculturel Saint-Exupéry.



Yvetot

SAMEDI 9 JUN 2018

À PARTIR DE 14H



Entrée Libre

Structure gonflable • Ventrigrisse • Mini golf • Jeux en bois grandeur nature
Baleine à visiter • Le bar de la plage, ses jeux et sa danse de l'été
Stand maquillage • Tombola gratuite

Espace Petite Enfance :
Parcours motricité • Contes • Engins roulants

Buvette et Crêpes

À l'Accueil de loisirs, rue des Petits Bézots 76190 Yvetot



Commémoration et cérémonie patriotique

Lundi 18 juin à 18 h 30

Place de l'Hôtel de Ville, devant le Monument de la Victoire
Commémoration de l'anniversaire de l'appel du 18 juin 1940

Samedi 14 juillet

Défilé des véhicules du Centre de secours et des sociétés musicales en Centre-ville
11 h 15

Place de l'Hôtel de Ville, devant le Monument de la Victoire
Célébration de la Fête Nationale

Un vin d'Honneur sera servi dans les Salons de la Mairie après la cérémonie



Naissances

Luna L'HOMME, Charlye GRESSET, Gabryël MORIN, Marius DELOZIERE, Maël HALLEY, Zaïna GUÉRARD, Jules BAZIRE, Noah VANHOUTE CHAVATTE, Augustin ORTIE, Demba KEITA, Quentin ROSFELDER, Sohan MBOKO, Hanaé BEAUFILS



Décès

Eugénie CHARTRON-COLLIER veuve ROGER, Hélène LE THUILLIER veuve LANGLOIS, Yves LECOEUR, Roger TESTU, Daniel LEMONNIER, Henri HELIN, Yvette DOUYÈRE veuve LEFEBVRE, Guy GOULÉ, Alice CHAVENTRÉ veuve ALLAIS, Aline DUMOUCHEL veuve OGER, Jacqueline LECOINTRE veuve DURAND-NARAZ, Monique GROULT, Michelle DUMESNIL veuve POTTIER, Christian BREARD, Maurice THIERRY, Edith PISANT veuve COTÉ, Annette GOSSE veuve BOUDIN, Monique HOUIS veuve DÉHAYE, Marc DÉSSERT, Simone ROULAND veuve HUBY, Léone LEMONNIER veuve DEVAUX, Gilberte DOUVENOU veuve SCHWEITZER, Germaine THIERRY veuve VIRONNEAU, Jean-Claude CAHARD, Christiane FROMAGER épouse HANGARD, Bernadette LEMAÎTRE veuve ELOUARD, Jacqueline STALIN, Pierre LECROQ, Jacques DÉHAIS, Simone LANDEMAINE veuve MALOIGNE, Christiane ANCEL épouse DENIER, Laurent VÉRIN, Alain DEBAISIEUX, Pierre CAPRON, Yvonne COTTIN veuve ROSAY, Huguette JEANNE veuve BONNEVILLE, Pierre LEBERTOIS, Emilienne TORILLEC, Jacqueline MAZÉ veuve LEBLOND, Simone HELLAIN, Jean-Pierre CHAUMONT, Renée BICHEREL veuve SAMSON, Eugène STALIN, René GEULIN, Denise DRUAUX veuve LEDUEY, Guy MEUNIER, Patrick COURTOIS, Jean-Louis DESHAYES, Noëlla BERNAGE, Yvette LANGLOIS, François MAUGER, Michel LESUEUR, Michel DUHAMEL, Bernadette CACHELEUX veuve BOCQUET, Marie-Thérèse HALBARD épouse REGNAULT, Jean Claude AMICE, Irène BONNET veuve FONTAINE, Thérèse GALLAIS, Lucette TIENNOT, Lucie GLORIEUX veuve BRUNET, Jean HAGNEREL

Mariage

Yannick LANGLOIS et Marie ARGOSSE



Concessions expirées en 2018

Monsieur le Maire informe les familles que les concessions ci-dessous sont arrivées à expiration. Si vous souhaitez renouveler une concession, merci de présenter une demande en Mairie avant fin décembre 2018.

Plus d'informations au service état-civil, ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

CIMETIERE SAINT-LOUIS

AUBER née LETELLIER Ernestine et BENARD Edmond, BACHET Victor et GENTY Odette, BAZIRE Moïse, BENARD Eugène, BEUCHER Félix et ROMAIN Thérèse, BEUZELIN Joseph et MONNIER Simone, BEUZELIN Maurice et LABARBIER Alexandrine, BLANCHETIERE Georges et BOBOS Madeleine, BOITARD née GEST Clarisse, BRADBERRY Louise, BRAINVILLE Stéphanie, BURETTE

Octave et LENORMAND Marie, CACHELEUX Marie Jeanne, CALTOT née BAZIRE Marie, CARPENTIER Alexandre, CAVELIER née BEUZELIN Henriette, CHAILLOU Jean et CAVELIER née BEUZELIN Henriette, CHAUMONT Jean et LECLERC Alice, DEHAIS Louis et BONNAIRE Lucienne, DELAMARE Charles et SOURY Leocadie, DEPORTE Henri, FABULET Huguette, FABULET Michel et HOUILLIERE Suzanne, DEVAUX Léon, DEVAUX Marguerite et DEVAUX Marie, DOGUET Charles et PICARD Héroïse, DUCHESNE née RIQUET Jeanne, LABÉ Marguerite et LABÉ Gustave, DUPRE Georges et LEBLÉ Marie, FLEURQUIN Hippolyte et LECROQ Germaine, GAMELIN Auguste Ferdinand et QUERTIER France, GIRARD Emile et ROSSIGNOL Marie-Louise, GREVERIE née LANÇON Marie, HAGUES Eugène et RYAUZ Suzanne, HEBERT née FOLLIOU Jeanne et HEBERT Denise, LECOSSOIS Albert et HEURTEL Suzanne, LECUS René et BERNON Hélène, LEMAIR née GOSSELIN Henriette, LEROUX née POUCHIN Marguerite, LEROUX née BEMONT, Pascaline et LEROUX Robert, LESIEN Eugène, LISSE Fernand et MARAIS Alice, MAIGNAN René et ROGER Marie, MANSOIS Joseph et LAIR Marie, MARIETTE Marthe et MARIETTE Michel, MARTIN née GALLET Laurentine et MARTIN Henri, MILLION Emile, MODARD André et MIGNON Marie-Louise, PRUVOST Paul et MAINGOT Suzanne, QUERTIER Marcel et HUE Marthe, SOUDAY Henri et LEVASSEUR Louissette, STARY née PORET France et STARY Karl, TURQUETIL Louis et PUPIN Louise

CIMETIERE DU FAY

ALLAIS Henri et DURAND Geneviève, AUGER née MULOT Véronique, BARET Roger, BEMONT Christophe, BIGOT Raymond et PICARD Charlotte, BRÉANT Josué, BURAY Raymond, CLÉREMBAUT Raymond et BLONDEL Denise, COTÉ Edmond et LAPLACE Simone, DECHAMPS Claude, DEHAIS Bernard, DERAINE Georges et LEFÉE Simone, DUFILS Ernest et DELAPLANCHE Louise, DUFILS Michel, DUJARDIN née GIROT Marie, FLEURY Bernard, GILLÉ Pierre, GOSSELIN Emmanuel et LAQUIEVRE Jacqueline, GRANCHER Georges et BENARD Marie-Thérèse, GUEROUT René, GUEUDRY Henri et GOUBERT Elisabeth, GUILLOT Germaine, HARDY Joseph et CARPENTIER Elisabeth, HIS André et HEBERT Blanche, HOUEL André et COUDRAY Louise, HUGUET née CASANO Dounia, LAMI René et DELAHAYE Simone, LEBARON Bernard et DUHAMEL Henriette, LEFEBVRE André et DUBUISSON Alice, LEGALLICIER Jacques, LEGROS Amand et DELAUNAY Germaine, LEMEILLE Marcel et PLANQUETTE Marguerite, LEMETTAIS Moïse, LEVITTE Odette, MALLET née LEMERCIER Ginette, MARICAL Albert et CLATOT Marthe, MARTIN Jean et MARTIN Denise, NAUD Hubert et NAUD Evelyne, PARMENTIER Jean et ANGOT Jacqueline, PERIER Christian, PERTUZON Adrien, PETIT Armand et ACHER Lucie, PREVOST André et BOIVIN Alice, QUERTIER Gaylord, RECHER Emilie, SAINT-JORE Maurice et PARE Fernande, VARNEVILLE Roger et LECACHEUR Edmée, VARNIER Gabriel et DIMEGLIO Félicie

Les élections municipales sont normalement prévues en 2020. A lire la presse ces derniers temps, on constate que l'opposition municipale s'agite dans tous les sens.

Salle du Vieux-moulin, arbres abattus, état d'une route sont autant de polémiques qui agitent les rangs de l'opposition. Ces tentatives de déstabilisation n'affectent pas la majorité car nous savons ce que nous faisons et où nous allons. En ce qui concerne la salle du Vieux-Moulin, nous n'avons pas attendu les agitations de Monsieur D'Anjou pour faire le nécessaire, et ce dès l'apparition des premiers désordres. Le dossier est suivi par les bureaux d'études. Tout ce qui devait être fait l'a été, et nous surveillons avec la plus grande attention le déroulement des opérations futures.

Des arbres disparaissent ! Scandale paraît-il ! Tout a été réalisé dans le respect des règles du POS, puis du PLU. Chaque arbre abattu sera remplacé.

L'état des routes préoccupe Monsieur Décultot. Nous suggérons à la presse, qui s'est emparée de ce sujet, d'aller au bout de sa logique en photographiant les 30 rues qui ont été refaites les ces 4 dernières années. Certes, il reste toujours quelque chose à faire, et nous en sommes conscients. Nous travaillons jour après jour, à l'amélioration des conditions de vie de nos concitoyens.

Ce ne sont pas quelques articles parus dans la presse locale qui vont nous détourner de notre chemin. Ce chemin, nous l'avons programmé en 2008. Depuis, nous le suivons dans un esprit constructif afin de toujours faire plus pour notre ville.

L'agitation n'a jamais été un critère d'efficacité. En revanche, la réflexion dans le calme et la sérénité, est porteuse de projets, d'efficience et de progrès.

Contribution du groupe « Yvetot territoire d'avenir »

Texte non communiqué par le groupe « Yvetot cœur de vie » dans les délais.

Chers Yvetotaises, chers Yvetotais,

La majorité actuelle est perdue, elle n'a plus d'idées !

Les animations sont une première illustration. La foire aux bestiaux n'est plus organisée qu'une année sur deux. C'est une erreur ! Il s'agit de l'une des plus belles animations de l'année, qui rassemble le monde agricole et les Yvetotais. C'est surtout un formidable levier de promotion pour l'une des filières courtes les plus prometteuses pour notre région, c'est notre avenir économique qui se joue ici. Nous demandons de rétablir le concours des animaux tous les ans.

Yvetot sait se porter à la hauteur de formidables rendez-vous populaires. Nous avons eu la chance d'être sollicités par les organisateurs du Tour de Normandie Cycliste pour démarrer la troisième étape. Quel engouement populaire, quelle fête autour de ce départ, et quelle animation ! C'est cela que nous demandons à chaque réunion municipale, de la simplicité, de l'élan et beaucoup d'énergie.

L'abattage de centaines d'arbres depuis 10 ans sur notre territoire est un fléau. Tout est bon pour couper les arbres et ne jamais replanter. Le quartier du Fay n'est pas le seul touché. Nous rappelons régulièrement les règles en matière d'environnement : Eviter, Réduire, Compenser. Aucun de ces trois engagements n'est tenu. Et pourtant, la municipalité a bien signé la charte du Parc, le PLU, bientôt le PLUI de la CCRY. A quoi bon signer tous ces beaux textes s'ils ne sont pas appliqués ?

Elle se faisait attendre depuis 3 ans ; La vidéo surveillance devrait enfin voir le jour pour la fin de l'année 2018 dans certains quartiers de la ville mais notamment autour de la gare. Cette demande nous était chère et nous ne pouvons que nous réjouir même si l'accouchement fut long, la majorité actuelle repoussant toujours le projet.

Ensemble, dépassons-nous !

Ludovic NÉEL, Patrick ROBERT, Laurent BÉNARD

VOS

JUIN

SAMEDI 9 JUIN
FESTIVAL DES JEUX
 A PARTIR DE 14 h
 ACCUEIL DE LOISIRS
 Rue des Petits Bézots

DIMANCHE 10 JUIN
PARCS EN FÊTES
 A PARTIR DE 8 h
 ANNEXE DU CENTRE SOCIOCULTUREL
 SAINT-EXUPERY
 Rue de Bailly

VENDREDI 22 JUIN
LA CCRY ET LA VILLE D'YVETOT
FÊTENT LA MUSIQUE
 A PARTIR DE 19 h
 Autour des Vikings, de la Médiathèque et du
 Conservatoire de musique
 Rue Pierre de Coubertin

9 ET 10 JUILLET
PASSAGE DU JURY
 CONCOURS COMMUNAL DES JARDINS ET
 MAISONS FLEURIS

VENDREDI 13 JUILLET
 A PARTIR DE 17 h
8^e ÉDITION DE LUMIÈRES AU FAY
 ANIMATIONS, THÉÂTRE DE RUE, AMBIANCE
 MUSICALE, MAPPING ET FEU D'ARTIFICE
 Manoir du Fay, rue des Zigs-Zags

SAMEDI 14 JUILLET
 DÉFILÉ DES VÉHICULES DU CENTRE DE SE-
 COURS EN CENTRE-VILLE
 11 h 15
CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE
 PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE

JUILLET

DIMANCHE 1^{er} JUILLET
FÊTE DU VÉLO
 10 h : RDV SUR LA PLACE DES BELGES POUR
 UNE PROMENADE A VÉLO DANS LES RUES
 D'YVETOT
 12 h : PIQUE-NIQUE AU MANOIR DU FAY
 A PARTIR DE 14 h : ANIMATIONS SUR LE SITE
 DU MANOIR
 Manoir du Fay, rue des Zigs-Zags

A VENIR PLUS TARD

SAMEDI 1^{er} SEPTEMBRE
 74^e ANNIVERSAIRE
 DE LA **LIBÉRATION D'YVETOT**

15 ET 16 SEPTEMBRE
 JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

23 SEPTEMBRE
FÊTE DU CLOS MASURE
 Manoir du Fay, rue des Zigs-Zags

EN SEPTEMBRE OCTOBRE ET NOVEMBRE
LA VILLE ET LA CCRY S'ASSOCIENT
POUR FÊTER LE CENTENAIRE DE L'AR-
MISTICE DE LA GRANDE GUERRE

VENDREDI 2 NOVEMBRE
 20 h 30
CONCERT YVES JAMAÏT
 Espace culturel Les Vikings

JEUDI 22 NOVEMBRE
 20 h 30
CONCERT NOLWENN LEROY
 Espace culturel Les Vikings



Retrouvez le programme des animations à Yvetot
 sur le site de la Ville



sur la page Facebook



Agenda Yvetot

ou sur les journaux électroniques en centre-ville